

Montpellier Cécile C., 37 ans : « Pendant sept ans, j'ai disparu avec mon enfant »

Cécile C. s'est cachée dans la région pour ne pas que le père exerce son droit de garde sur sa fille.

« J'ai pris la décision sur un coup de tête de disparaître avec l'enfant. J'ai pris la solution qui me semblait la moins pire. » La cavale de Cécile C., 37 ans, a duré sept ans. Un septennat pendant laquelle elle a fui son ex-concubin avec leur fille, aujourd'hui âgée de 9 ans, malgré les condamnations pour non représentation d'enfants. Parce qu'elle l'accuse d'agression sexuelle, ce qui n'a jamais été établi. En octobre dernier, elle a fini par se rendre, sentant l'étau de la justice se resserrer. Et face au tribunal correctionnel de Montpellier qui vient de la juger, elle raconte à mi-mots comment elle a pu fuir les recherches des policiers mais aussi des détectives privés embauchés par le père, tout en restant dans la région, dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales, l'Ariège avec un détour par l'Yonne.

« Les premiers temps, c'était le plus simple, on était chez des amis, puis des amis d'amis. Ensuite, j'ai entendu parler de la possibilité d'être hébergé dans des couvents, des endroits très calmes... », raconte cette femme au regard clair, s'exprimant sans difficulté et titulaire d'un BTS en commerce. Elle séjourne chez les Carmélites qu'elle quitte, affirme-t-elle, lorsque la fillette a 4 ans et qu'il faut la scolariser. Elle se fixe dans l'Aude, travaille au noir dans des exploitations agricoles, bénéficie de la complaisance de certaines écoles, modifie son prénom pour échapper aux recherches et produit même un faux extrait de naissance aux policiers venus sonner chez elle pour prouver qu'elle n'est pas Cécile C. mais Julie C...

Me Loubatière, partie civile, dévoile aussi qu'elle a financé sa cavale avec les 100 000 € d'assurance-vie touchée à la suite de la mort de son premier mari dans un accident d'avion. Et l'avocate accuse la mère d'avoir inventé toute cette histoire d'inceste : « Elle a dit en parlant de lui : "c'est un spermatozoïde que j'ai utilisé". »

« Et son père n'a pas revu sa fille depuis l'âge de 2 ans ! Autant dire que pour elle c'est un inconnu », a sermonné la présidente. « Je ne l'ai pas privé du souvenir de son père, elle avait des photos de lui, et elle m'a entendu parler de ce qu'il y avait de bon chez lui. J'ai toujours expliqué à cette petite fille qu'il avait une maladie qui la mettait en danger mais que quand elle serait grande, elle ne risquerait plus rien. J'ai été témoin d'agression sexuelle. »

Sur le banc des parties civiles, le père, restaurateur montpelliérain, semble ne pas en croire ses oreilles. L'enquête menée à son encontre n'a jamais rien donné. Il s'exprime dignement, sans haine, alors qu'il n'a toujours pas revu sa fille : « C'est ignoble d'entendre ça, c'est tellement farfelu. Elle a toujours été manipulatrice. Moi j'ai refait ma vie, mais ma fille ne mérite pas ça, elle mérite un père, une mère dans un contexte simple. »

De la prison

Le tribunal a condamné Cécile C. a huit mois de prison dont six avec sursis et mise à l'épreuve de 3 ans, avec obligation de domicile fixe, de travailler et surtout de présenter l'enfant à son père. Ce dernier a l'autorité parentale exclusive mais il n'a toujours pas vu l'enfant...

